

le livre parisien

BULLETIN DU SYNDICAT GÉNÉRAL DU LIVRE ET DE LA COMMUNICATION ÉCRITE

CGT FILPAC

<http://www.sglce-cgt.fr>

Février 2013 - 1,50 €

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

JEUDI 28 FÉVRIER 2013

A PARTIR DE 14H00 A LA MAISON DU LIVRE
94, BOULEVARD AUGUSTE BLANQUI - 75013
SALLE COLONNE



Assemblée générale du SGLCE

28 février 2013

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le rapport d'activité se situe entre le XVI^e Congrès de notre syndicat qui s'est tenu les 30, 31 mai et 1er juin 2011 et assemblée générale statutaire d'aujourd'hui. Il a donc pour vocation de prendre en compte la société dans laquelle nous évoluons et de retracer l'activité syndicale qui a été la nôtre depuis environ deux ans.

Cette activité n'a pas manqué d'être riche en initiatives et en mobilisation, comme le stipulent les sujets traités ci-dessous.

International

Sur la scène internationale, la Grèce est confrontée à la mise en place d'une politique d'austérité dictée d'une part par l'Europe avec la Banque centrale européenne et, d'autre part, par les agences de notation et le Fond monétaire international.

La recette imposée en Grèce pour éviter la faillite de l'État, c'est de mettre en place une politique de récession pour les citoyens de ce pays : diminution des pensions pour les retraités et des rémunérations pour les salariés de la fonction publique, désengagement sur les services publics, etc.

Le peuple grec est opprimé, le coût de la vie est à un seuil jamais atteint. Les Grecs ne peuvent plus vivre, ils ne peuvent plus subvenir à leurs besoins.

Conséquence : la pauvreté explose et l'espérance de vie recule.

Dans notre précédent rapport d'activités, nous pointions déjà du doigt, sur les questions internationales, les néfastes mesures d'austérité mises en place. Nous allions plus loin en affirmant que d'autres pays suivraient.

À notre grand regret, nous avons vu juste en citant l'Espagne et le Portugal, ainsi que l'Irlande et le Royaume-Uni. L'Italie est venue se rajouter à la longue liste des pays en grande difficulté.

Palestine

Il faut rappeler l'indignation de la CGT (et la nôtre) et notre condamnation face aux violences faites au peuple palestinien. Depuis des années, celui-ci subit de la part d'Israël un blocus terrestre, aérien et maritime insoutenable. Les populations des deux pays souffrent et des dizaines de morts sont à déplorer chaque jour. Cette situation dramatique doit cesser et cela ne peut se faire que par la paix et la reconnaissance d'un État palestinien.

Sur ce sujet, la CGT se réjouit du vote de l'Assemblée générale des Nations unies qui a, à une très large majorité, adopté une résolution permettant l'admission de la Palestine à l'ONU en qualité d'État observateur. Cette décision historique doit être

vécue comme une étape supplémentaire vers le règlement du conflit israélo-palestinien.

La CGT se félicite également de la position du gouvernement français qui a donné une suite favorable à la résolution.

Cela renforce ainsi le camp de la paix et contribue au processus qui doit aboutir à la coexistence de deux États, la Palestine et Israël.

Haïti

Suite au tremblement de terre et à la politique menée, la situation d'Haïti ne s'est pas améliorée ; le pays est sous perfusion économique.

L'État est aux abonnés absents. En revanche, l'ingérence internationale est omniprésente. Mais concrètement, rien ne se passe dans la vraie vie des citoyens et encore moins sur la scène politique. Ce sont donc les associations qui tirent aujourd'hui la sonnette d'alarme.

L'AFHSA (Association France Haïti de Solidarité et d'Amitié) qui, en partenariat avec le Comité du Livre du Secours populaire français, avec le soutien des militants de notre syndicat, a pu envoyer les marchandises nécessaires à la population. Le projet de l'association est maintenant la création d'une bibliothèque et nous leur adressons tous nos vœux de réussite.

Tunisie

La révolution tunisienne a eu raison du régime de Ben Ali. Le peuple tunisien s'est révolté contre les pratiques dures et antidémocratiques ainsi que contre la répression et les charges policières qu'il a subies. Cette révolte a permis de mettre en fuite le dictateur. Ce régime répressif qui a régné sans partage pendant 23 ans est tombé.

Une assemblée constituante était réclamée, ces élections ont eu lieu le 23 octobre 2011. Malgré une très bonne participation, très peu de sièges ont été octroyés aux démocrates et aux progressistes. Le parti islamiste « Ennahda » (Renaissance) est arrivé en tête des élections contre plusieurs petits partis qui ont en commun des valeurs républicaines telles que la modernité, le progrès social, l'égalité homme/femme et la laïcité.

Le SGLCE, au-delà de ses liens avec les re-





présentants de l'UGTT, confirme son engagement solidaire. Suite à notre congrès, une délégation tunisienne a été reçue en juin 2011 par des élus SGLCE au Monde Imprimerie. Après avoir fait le tour de l'entreprise et échangé sur les conditions de travail et la pratique syndicale tant dans l'entreprise qu'au niveau régional, cette rencontre s'est soldée par un repas fraternel avec le responsable des questions internationales de l'Urif.

Politique française

Ces deux ans ont été marqués par des élections présidentielles, législatives et sénatoriales.

Une nouvelle majorité a été élue. Notre syndicat a appelé à battre le précédent président et son gouvernement.

La casse des entreprises, les cadeaux fiscaux faits aux plus riches, la remise en cause de la protection sociale et l'allongement de la durée des cotisations et de travail pour obtenir une retraite pleine et entière sont des orientations politiques que nous avons combattues, les considérant comme néfastes pour le monde du travail.

Le mépris affiché du précédent gouvernement pour les organisations syndicales sur la bataille de la retraite aura sans doute très largement permis le changement de majorité.

C'est dans le cadre de la campagne présidentielle et face à la montée des intentions de vote en faveur de l'extrême droite au premier tour des présidentielles que nous avons demandé aux salariés à ne pas se tromper de colère. Nous avons clairement appelé nos adhérents à faire battre le Front national. Celui-ci surfé sur le rejet de l'autre et de ses différences ; ces valeurs sont à l'opposé de celles que nous défendons.

Nous sommes donc depuis 8 mois en présence d'un nouveau gouvernement se disant de gauche.

Pourtant, nous sommes loin d'être satisfaits ! Malgré la mise en place du nouveau gouvernement et du fait des embûches laissées par leurs prédécesseurs, nous continuons à vivre une explosion de la courbe du chômage.

Au quatrième trimestre 2012, 3,4 millions de citoyens officiellement privés d'emploi sont indemnisés par le pôle emploi.

Des entreprises comme PSA annoncent 8 000 suppressions d'emplois dont 3 000 à Aulnay, 1 400 à Rennes ; Sanofi Aventis prévoit d'en liquider 3 600 au niveau de la Recherche Développement ; chez Pilpa, glacier carcassonnais, 122 emplois sont menacés ; chez Fralib, 72 salariés sur 182 se battent pour que leur soit cédée la marque Éléphant détenue par Unilever à l'euro symbolique pour créer une scop ; Arcelor Mittal à Florange dont les hauts-fourneaux produisent de l'acier menace de licencier 550 emplois... Presstalis fait partie de cette longue liste.

Au total, et en ne citant que les entreprises emblématiques ou médiatiques menacées de fermeture, ce sont 45 000 emplois qui sont menacés de disparition selon les chiffres de notre Confédération CGT. Certaines de ces entreprises sont viables puisque les profits des actionnaires n'ont cessé d'augmenter, voire de se multiplier.

Depuis des décennies, comme si c'était une solution miracle, les gouvernements successifs privatisent les entreprises alors qu'elles auraient dû être considérées d'utilité nationale. Pourquoi vouloir désindustrialiser notre pays alors que nous avons des ressources, du savoir-faire pour produire nous-mêmes ?

La question posée à Florange sur une nationalisation d'Arcelor Mittal aurait pu, de notre point de vue, donner un ton et une tournure différente si la volonté politique avait été plus forte que les intérêts de Monsieur Mittal.

Au regard des attitudes respectives des deux majorités et gouvernements successifs qui ont eu à agir face aux décisions de ces puissants groupes industriels, on retiendra la capitulation des représentants du pouvoir exécutif porteur de la souveraineté nationale dans le rapport de forces avec ces groupes multinationaux.

CES

À l'appel de la CES (Confédération européenne des Syndicats), nous avons participé aux manifestations pour s'opposer aux politiques d'austérité. La dernière à laquelle nous avons participé est celle du 14 novembre 2012. Le SGLCE s'est illustré dans le cortège de l'UD de Paris derrière la banderole des salariés de Presstalis avec les camarades de la profession.

Congrès de la Filpac

Une délégation de notre syndicat a participé aux travaux du VII^e Congrès fédéral qui s'est tenu à Montreuil du 14 au 16 novembre 2011. Elle s'est inscrite dans les débats et a voté les documents, conformément aux engagements pris par la commission exécutive de notre syndicat.



Mumia, la voix des sans-voix

Depuis 2001, Mumia Abu Jamal est adhérent d'honneur de notre syndicat. Cela fait 30 ans que Mumia est emprisonné pour le meurtre d'un policier blanc. Ce crime, Mumia nie l'avoir commis. L'État de Pennsylvanie s'est acharné pendant toutes ces années à trouver un bouc émissaire pour lui infliger la peine capitale. C'était sans compter sur les nombreux soutiens humanistes et sans les associations de progrès qui se sont battues contre la peine de mort du journaliste afro-américain et militant des Black Panthers.

Face au collectif unitaire national « Libérons Mumia » et à force de batailles juridiques et politiques sur fond de racisme, les procureurs de Philadelphie ont renoncé à demander à nouveau la peine de mort mais ils ont confirmé sa condamnation d'emprisonnement à perpétuité sans possibilité de remise de peine. La lutte pour la libération de Mumia doit se poursuivre pour que la justice soit rendue.

Menaces sur le statut de l'AFP

Le 8 septembre 2011, il y a eu 24 heures d'arrêt de travail à l'appel de l'intersyndicale. Une motion de défiance a été présentée contre le PDG, Emmanuel HOOG. Celui-ci voulait transformer l'AFP en agence d'État, avec pour conséquence :

1. Une mise sous tutelle financière de l'État et sous tutelle de gestion avec risque de mainmise sur le Conseil d'administration.
2. Des financements précarisés, l'AFP n'exercerait plus une mission d'intérêt général mais principalement des activités commerciales complétées par des missions d'intérêt général.

Bulletin officiel du Syndicat général du livre et de la communication écrite
94, bd A.-Blanqui – 75013 PARIS.

N° de Commission paritaire :
0115 S 07117. – N° ISSN : 1269-5076.

Prépresse réalisé par Publications Elysées
13, rue Niepce – 75014 Paris
Tél. : 01 40 47 41 01

Impression : Imprimerie Grenier.

Directeur de publication
et de rédaction : Norguez Marc.



Rapporteur :
Didier
Lourdez



3. Réduction de son périmètre d'activité avec l'interdiction d'être présente en tant que telle sur Internet, ce qui aurait été la condamnation de l'AFP.

Face à l'opposition et à la résistance de l'intersyndicale, le patronat a reculé mais il reste déterminé à remettre en cause le statut.

Le SGLCE, quant à lui, continue de défendre le statut indépendant de l'AFP.

Dila

L'activité menée par le syndicat, et plus particulièrement par la Maintenance, a permis d'investir de nouveaux secteurs, notamment sur le DATA Center.

Élections à Libération : progression de 10 % pour la CGT

Avec une participation équivalente à celle d'il y a deux ans, 68,5 % (+ 0,8 %), la CGT progresse de près de 10 points (24,5 % vs 14,9 %) sur l'élection des titulaires du Comité d'entreprise de l'UES (*Libération* plus la régie publicitaire), tous collèges confondus. L'autre élément important est le retour de la CGT dans l'instance des délégués du personnel, où nous avons un élu titulaire et un suppléant. Il y a quatre ans, nous avons obtenu 17,5 % des voix au CE, contre 33 % en 2006. Nous n'atteignons pas notre niveau d'il y a six ans, mais nous nous en rapprochons.

France Soir

Le modèle papier et numérique pouvait être un choix judicieux à condition qu'il y ait un projet d'entreprise clair et précis ; or, Monsieur Pugachev n'a eu de cesse de malmener les lecteurs avec toutes sortes de projets éditoriaux, en modifiant profondément à chaque fois la maquette. Le projet du tout Web est dévastateur car sur 127 salariés, seulement 41 seront conservés. L'arrêt de la production papier entraînera la fermeture de l'imprimerie Roto Francilienne avec des conséquences sur les prestataires ainsi que sur la distribution.

Nous sommes confrontés au fait que les patrons de presse propriétaires et gestionnaires des groupes de presse, en dépit du milliard deux cent millions d'euros annuel qu'ils perçoivent comme aides à la presse, gèrent cette dernière comme un secteur économique quelconque et ne la considère pas comme un secteur d'utilité publique ni comme un pilier de la démocratie.

Pourtant, *France Soir* a bénéficié d'aides à la presse car c'est un quotidien à faibles ressources publicitaires.

Notre syndicat, le SGLCE, a bel et bien été présent, voire même à l'initiative de propositions pouvant aider au règlement du conflit. C'était sans compter sur les antagonismes intersyndicaux et les vieux réflexes de certaines organisations de la CGT qui ont décidé d'avoir la mainmise et de tout décider toutes seules sans même l'aval des salariés de *France Soir*.

Le dernier numéro de *France Soir* a été imprimé le 14 décembre 2011 et la procédure de liquidation judiciaire prononcée le 23 juillet 2012.

La Tribune

La Tribune est également confrontée au passage au Web et à l'arrêt du papier.

Le 5 janvier 2011, *La Tribune* a été placée en redressement judiciaire pour six mois. Le premier semestre 2011 a été marqué par le départ de nombreux journalistes. Le 30 janvier 2012 est sorti le dernier numéro papier du quotidien.

Bilan solidarité SPPS

En 2011, la direction de Presstalis imaginait la fermeture de SPPS, centre dédié à la distribution des journaux à Paris et dans 11 communes limitrophes. Cet entrepôt traitait environ 380 000 exemplaires de quotidiens et 180 000 exemplaires de publications. SPPS coûterait trop cher, la masse salariale serait exorbitante. Pour combattre la fermeture de cette entreprise et peser sur les choix de la direction, les camarades de SPPS n'ont pas eu d'autre choix que de se mettre en grève. Cela a duré plus de trois semaines, trois semaines de luttes achar-

nées pour que soit prise en compte la volonté des salariés de garder un centre spécifique lié aux quotidiens et conserver des effectifs en adéquation avec la charge de travail du moment.

À peine avons-nous fait le bilan tout à fait honorable en 2011 dans la lutte de SPPS que le patronat, revanchard, s'est empressé de remettre le couvert dans la totalité du groupe Presstalis.

Des semaines de grèves, d'initiatives syndicales, de négociations ont été nécessaires pour parvenir à un accord.

La réorganisation des services s'est faite sur la base de 114 salariés, les sureffectifs constatés sont partis dans le cadre de mesures d'âge.

L'essentiel de la charge de travail a été confirmée, la sous-traitance a été combattue, l'entreprise n'a pas fermé ses portes comme l'exigeait la direction.

Le nombre de militants dans les initiatives, les soutiens syndicaux départementaux ou locaux, les soutiens politiques, la solidarité financière et la combativité des salariés ont été déterminants pour la victoire. Mais le patronat n'a pas tardé à se manifester sur le dossier Presstalis.

Presstalis

Laurent Jourdas a été désigné par la CGT pour siéger au CSM (Conseil supérieur des Messageries) en novembre 2011.

Le premier trimestre 2012 a été marqué par une attaque globale des éditeurs contre Presstalis. Pour les groupes de presse aux commandes de Presstalis, il faut en finir avec le système solidaire et pluraliste. Devenus actionnaires après la modification de la loi Bichet en juillet 2011 et le départ de l'opérateur Hachette, les éditeurs ont décidé de transférer leurs titres vers la messagerie concurrente, les MLP. Ces décisions et la mauvaise gestion des éditeurs contribuent au déséquilibre financier du groupe. La menace d'un dépôt de bilan a conduit à la mise sous surveillance du tribunal de commerce et la désignation d'un mandataire ad hoc.

Ce déficit organisé a été le prétexte pour présenter fin juillet 2012 un plan de restructuration drastique sur l'ensemble du groupe. Sa logique repose sur l'externalisation au profit d'offices de sous-traitance de la quasi-totalité des activités des centres de traitement des niveaux 1 et 2. Socialement, les conséquences sont lourdes puisque 1 250 emplois au sein du groupe, soit 1 sur 2, sont menacés et les salariés condamnés à pointer au Pôle Emploi.

Dès juillet, plusieurs actions et initiatives ont été décidées. À partir de cette date et jusqu'à la fin de l'année 2012, toutes les forces militantes du syndicat des sections messageries et SAD se sont engagées dans un combat de longue haleine. Les militants de groupe mèneront de front actions de blocage, tentatives de négociations et initiatives pour alerter les pouvoirs publics et





solliciter les organismes de la profession (syndicat d'éditeurs, CSMP...). Le 24 octobre, notre syndicat a organisé devant le ministère de la Culture, en présence de plusieurs personnalités politiques et syndicales, un meeting qui a rassemblé plusieurs centaines de personnes.

Malgré la multiplication des actions pour médiatiser notre combat, très peu de médias relaient nos revendications.

Dans les entreprises du groupe, les militants, avec le syndicat, ont proposé lors des négociations des projets alternatifs préservant l'emploi et les activités au sein des sites du groupe ; à chaque fois, la direction, sans contester la cohérence de nos projets, a rejeté nos propositions en se réfugiant derrière le mandat des actionnaires éditeurs et l'accord tripartite signé en octobre 2011 entre la direction de Presstalis, les éditeurs et l'État.

Ceux qui prédisaient la clôture du dossier fin décembre avec le licenciement de centaines de salariés en sont pour leur compte. Pour autant, la situation reste tendue et la menace de départs contraints est toujours une réalité funeste. Si des frémissements sont perceptibles du côté des politiques, en interne la direction du groupe, soutenue par les principaux éditeurs, persiste à vouloir appliquer son projet destructeur pour l'entreprise et les salariés.

Loin de baisser les bras, les salariés et leur organisation syndicale sont bien décidés à combattre sur tous les terrains la logique de casse de leurs emplois et du système de distribution égalitaire.

À suivre...

Le Monde Imprimerie

Fin novembre 2011, *Le Monde* a été racheté par 3 actionnaires, Messieurs Niel, Pigasse et Berger.

Dès le début des discussions, des différences

stratégiques ont été constatées entre notre organisation et la direction.

Nous avons, dans un premier temps, été confrontés au départ des *Echos*.

Les rapports tendus entre la direction du *Monde* et celle des *Echos*, le refus de moderniser l'imprimerie a engendré le départ de ce quotidien vers l'Imprimerie à Tremblay.

Nous constatons une baisse systématique des effectifs lors des différents transferts de titres, que ce soit à l'arrivée des *Echos* à Ivry en septembre 2003 ou lors du transfert à Tremblay en novembre 2012.

Nous étions résolument tournés vers une modernisation de l'imprimerie permettant de maintenir la totalité de la charge de travail du quotidien, avec les emplois nécessaires et peut-être de maintenir la charge de travail de nuit existante.

Malheureusement pour nous, sur ce dossier, notre scénario — peut-être trop parfait pour notre industrie et nos emplois — n'a pas recueilli l'adhésion de la direction. Ce n'est pas faute pourtant de s'être mobilisés avec le syndicat sur ce délicat dossier.

La direction, quant à elle, faisait valoir une décentralisation de la production prétendant qu'ainsi, le journal serait distribué en même temps à Paris et en province, ce qui vaut probablement pour quelques centaines d'exemplaires en portage tout au plus.

Quatre centres en province sont retenus : Nantes, Nancy, Montpellier, Toulouse ; des discussions avec Grenoble se poursuivent. Aujourd'hui, les chiffres des ventes ne semblent pas s'inverser malgré cette décentralisation. En tout cas, cette situation permet à la direction de ne garder qu'une seule rotative à Ivry pour tirer 250 000 exemplaires dont 28 000 abonnés et de laisser les effectifs correspondant à cette charge de travail, soit 83 salariés employés, ouvriers et cadres. Pour arriver à ce chiffre, nous avons observé 4 jours de grève pour qu'il ne soit pas fait appel à de la sous-traitance. Si nous ne l'avions pas fait, une dizaine d'emplois supplémentaires aurait été supprimée, notamment chez les employés dont la direction avait programmé la disparition complète avec l'appel à des sociétés extérieures. L'externalisation de fonctions effectuées par nos soins considérées comme non liées à la production était dans le viseur.

Pour anecdote, les camarades de l'entreprise nous racontaient qu'en interne, lors de la négociation du PSE, les élus du SGLCE argumentaient pour la sauvegarde de deux rotatives permettant le maintien de l'emploi et pouvant éviter la décentralisation alors que, dans le même temps, les élus rotativistes expliquaient qu'ils avaient signé un accord prenant en compte l'équipement pour une seule machine et par conséquent, ils ne pouvaient pas en équiper deux.

Dans la foulée, on nous a annoncé la création d'une nouvelle entreprise, Newprint, per-

mettant des solutions sociales pour environ 35 salariés. Cette entreprise serait pilotée par Monsieur Riccobono qui, soit dit en passant, est directeur de l'Imprimerie à Tremblay et de POP pour la région parisienne. Cette entreprise pourrait confectionner des travaux de presse quotidienne gratuite, notamment *20 Minutes* et du hors presse (cahiers de magazines). Sa convention est celle des salariés de la presse quotidienne nationale.

Nous pensons que l'engagement du *Monde* dans ce projet Newprint se fait dans l'optique de pouvoir se désengager d'un point de vue industriel de son imprimerie.

Après avoir longuement bataillé pour les effectifs, notre syndicat se trouve sur ce sujet en ordre de marche. Aujourd'hui, nous attendons la mise en route de ce projet toujours incertain.

Notre activité dans ce dossier a été riche, intense et pas toujours unanime. Malgré tout, nous avons géré l'emploi de chaque salarié, c'était l'engagement pris par le syndicat et il a été respecté. Nous avons contraint le patronat à trouver des solutions d'emploi pour nos camarades qui ne pouvaient pas bénéficier du plan dit « imprime senior » ou qui n'avaient pas de projet personnel pour se réorienter.

Chaque salarié du *Monde Imprimerie* a eu une solution d'emploi, souvent accompagnée dans les premiers temps d'un maintien de salaire.

L'Imprimerie à Tremblay

En 2010, le SGLCE a proposé au SIP l'élaboration d'un cahier revendicatif commun avec 21 points ouverts à la négociation.

Dans le même temps, la bataille sur les retraites s'engageait et la décision a été prise de commander des drapeaux CGT-SGLCE pour aller battre le pavé.

Malgré de forts désaccords entre le SIP et le SGLCE concernant le rapport de forces à mettre en place pour contrer ce projet, il y a eu les élections des IRP sur une liste commune.





Sur cette dernière, les mandants du SGLCE ont obtenu 91 % des suffrages.

En 2011, un nouveau cahier revendicatif a été déposé, il ne comportait plus que 13 points à résoudre sur les 21 du départ.

En septembre, avec l'arrivée au capital de Riccobono et après une forte mobilisation des élus du SGLCE avec l'ensemble des salariés, une prime supplémentaire de 500 euros a été obtenue.

Une négociation sur l'intéressement s'est engagée.

En décembre, suite au conflit de nos camarades de SPPS, nous leur avons remis, lors d'une assemblée générale très fraternelle, un chèque de solidarité reflétant une collecte bien réussie.

Un dossier sur la pénibilité a été déposé par le CHSCT auprès de la direction, fruit du travail du secrétaire issu du SGLCE.

En 2012, des locaux sociaux flambants neufs ont été mis en service.

Il est à noter qu'avec l'arrivée des travaux commerciaux et afin de les traiter dans les meilleures conditions, un service prépresse a été créé avec un premier photogreveur, suivi d'un deuxième.

Sept maintenanceurs sont passés de T1 à T2 et il a été de nouveau fait appel à la permanence dans le secteur de l'expédition, ce qui sera également le cas en 2013 pour la photogravure.

6 Un plan de formation d'ampleur a été mis en place pour les salariés de l'expédition et un

poste de superviseur de jour a été créé.

Avec l'arrivée des Échos, trois camarades de la Maintenance, deux auxiliaires et quatre camarades de l'expédition ont été embauchés.

De nouveaux, les auxiliaires ont été intégrés à l'Imprimerie.

Des accords ont été signés concernant la carence maladie. Nous avons aussi obtenu une prime de transport indexée sur la carte Navigo, appliquée dorénavant à l'ensemble des entreprises du SPQN. Il faut encore régler deux points sur les 21 déposés en 2010, ils sont en négociation.

Il ne reste plus qu'à élaborer le cahier revendicatif de 2013.

Routage

Salaires : les minimas conventionnels font l'objet de négociations régulières avec le syndicat patronal, aboutissant à des accords signés par la CGT : + 2 % en

2011 et + 2,5 % en 2012. À l'automne 2012, et c'est une grande première, des salariés du Routage se sont rassemblés devant le siège patronal pour appuyer les revendications pendant que France-Routage et BHR se mettaient en grève sur le même thème. Dans les entreprises, si la NAO 2011 a permis quelques acquis, la situation est bloquée en 2012 dans la plupart des entreprises, à l'exception de STP et de Stamp.

Un stage syndical spécifique aux élus du Routage a été organisé. Il a permis de lancer une campagne dont nous espérons qu'elle aboutisse à une nette amélioration de la convention collective du Routage et nous pouvons nous réjouir que notre camarade Jean-Yves Lesage, qui a relancé un collectif Routage Ile-de-France, ait été élu vice-président de la Commission paritaire de la convention collective.

Nous avons également fait monter la pression directement vers les éditeurs en expliquant que la baisse permanente des tarifs qu'ils exigent met en péril non seulement les acquis et les emplois mais l'existence même d'un outil industriel capable de satisfaire à leurs besoins. Dans la même période, deux entreprises « la Parisienne de Routage » et « Leval » ont disparu dans le cadre de restructurations des groupes Diffusion + et Interval. Alors qu'Alliance Routage n'est tou-

jours pas sortie de son redressement judiciaire, Select Adress et Interval-Routage ont également été placées en redressement judiciaire en décembre dernier.

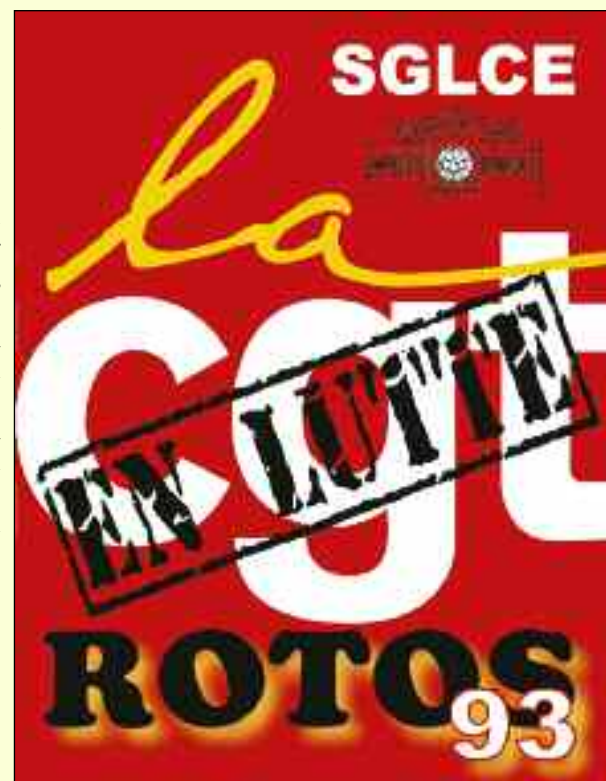
Soumis aux mêmes problèmes, les salariés de BHR et de France-Routage doivent batailler pour maintenir l'emploi et les statuts. Ceux de BHR doivent de surcroît affronter un nouveau patron qui ne tient pas ses promesses d'investissements sans lesquels la société, à terme, va dans le mur.

Nous pouvons nous réjouir de quelques adhésions nouvelles chez Stamp, Cortex et BHR en particulier et du contact établi avec des élus CGT liés à leur UL d'Évry chez CFI Tech et BRF Routage. Malgré une faiblesse persistante du nombre de syndiqués, notre collectif Routage assume ses responsabilités et va se trouver devant des batailles importantes pour lesquelles le renforcement est une nécessité : plus d'adhérents, plus d'établissements connectés dans le collectif. Le bureau de placement fournit depuis six mois les besoins temporaires de main-d'œuvre chez Alliance-Routage. Cela ouvre à nouveau l'espoir de pouvoir créer à terme une permanence spécifique Routage telle qu'elle existait autrefois avant la dissolution de la section REC par le SIP. En attendant, c'est la permanence du départ qui gère les demandes.

Rotos 93

Dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin 2012, les rotatives de Rotos 93 ont cessé de tourner. Les titres qui y étaient confectionnés depuis des décennies ont été, du jour au lendemain et en accord avec le syndicat, confiés à POP (Paris Offset Presse) et Simgam à Mitry.

À partir de cet instant, pour ne pas être les





POUR ARRIVER EN FORME

RECONNAÎTRE LA PÉNIBILITÉ

www.cgt.fr

l'implication de militants de la profession, de délégations et par la collecte financière.

Après avoir tenté de récupérer les titres de Rotos 93 et fait le constat que ceux-ci, une fois partis, ne reviendraient jamais, les salariés ont décidé d'obtenir du fait du préjudice une indemnisation financière qui leur permette de sortir de l'entreprise dignement. Le syndicat s'est donc consacré à cette orientation et a obtenu satisfaction au bout de 180 jours, soit 6 mois de luttes !

Toute cette lutte n'aurait pas été possible sans la volonté farouche des salariés qui ont décidé de ne rien lâcher et sans l'apport quotidien du SGLCE, du préfet, de l'interprofessionnelle ni le soutien de la classe politique élue en Seine-Saint-Denis et notamment de la députée Marie-George Buffet qui a, tout au long de cette lutte, été présente au côté des travailleurs.

Il est à noter que pour ce dossier chacun a contribué

dans son domaine à mettre en œuvre les décisions prises collectivement par le syndicat.

dindons de la farce – expression qui permet de rester polis – les Rotos 93 ont décidé, avec le SGLCE, de comprendre les raisons de cette décision. Cela a été assez rapide. La fermeture de l'entreprise a entraîné pour les éditeurs l'impossibilité de se faire imprimer.

Dans un premier temps, tout a été fait pour conserver l'entreprise, voire pour la redémarrer par la création d'une nouvelle entité type SAS (Société Anonyme simplifiée). L'implication des salariés et du syndicat a été sans faille. Nous n'avions pas escompté le retournement de l'éditeur principal qui a décidé de ne plus confier ses titres à l'entreprise.

Pour la pérennité de l'entreprise, une autre piste a été évoquée : rencontrer le syndicat patronal du labeur et proposer un investissement sur le numérique, tout en continuant l'impression papier. Malheureusement, si cette piste intéressante a été un temps exploitée, nous nous sommes aperçus rapidement que les travaux commerciaux n'étaient pas au rendez-vous.

Le patronat a décidé de ne pas y donner suite. Malgré la déception de devoir renoncer à redémarrer l'entreprise, les militants de Rotos 93 ont continué l'occupation jour et nuit en protégeant toujours leur outil de travail. Cette nécessité a été éprouvante tout au long du conflit mais décisive pour espérer un règlement à la hauteur des investissements personnels et humains consentis par les salariés.

L'occupation a été intégralement prise en charge par les militants de l'entreprise, la solidarité de la profession s'est organisée à travers

Le groupe SEGO représente 3 entreprises : Sego Impression, Plifac pour sa Brochure et Stamp pour le Routage. L'implication quotidienne du syndicat auprès des élus de Plifac a permis, dans un premier temps, l'émulation d'une nouvelle équipe syndicale à Stamp et plus récemment, l'élection de deux candidats CGT lors des dernières élections à SEGO. Cette situation ne s'était pas produite depuis au moins une dizaine d'années. Nous saluons leur courage car la discrimination syndicale est particulièrement forte envers la CGT dans cette entreprise.

En revanche, dans les entreprises dont la liste n'est pas exhaustive comme Amcor, Dalloz, Eurogravure, Exacompta, Narboni, Rivaton et Taag, les équipes syndicales s'étoffent et le renouvellement des délégués syndicaux est toujours assuré.

Qu'il s'agisse des sièges éditoriaux, de la presse, du labeur

ou de la distribution, tous les élus et représentants sont confrontés aux plans de licenciements, aux problèmes liés aux rémunérations, aux fusions d'entreprises, etc.

Malgré notre implication, nous déplorons à Martinenq et à ARD la disparition de deux bases syndicales CGT.

Pliage Service

Cette entreprise de Façonnage, basée à Chennevières-sur-Marne et employant une trentaine de salariés, ne comptait qu'un seul adhérent depuis 2009. En novembre dernier, le gérant a annoncé qu'il allait supprimer toutes les primes mensuelles et modifier les horaires de travail pour passer en deux équipes. Trois salariés, désirant contester ces décisions, ont adhéré à leur tour au SGLCE pour être aidés dans leurs démarches. Malgré l'absence de représentant du personnel dans l'entreprise, le syndicat a tenté une négociation en contactant directement le gérant qui a accepté de recevoir un de nos représentants. Malheureusement, après un début de négociation positif avec l'acceptation d'ouvrir une négociation collective, nous sommes aujourd'hui dans une situation de blocage total. En effet, s'apercevant que les salariés commençaient à se mobiliser syndicalement dans l'entreprise, le gérant a catégoriquement refusé de poursuivre la négociation et a évoqué des possibilités de sanction envers un de nos adhérents.

Nous voilà avec une nouvelle base syndicale confrontée à l'habituelle répression patronale. Les adhérents sont motivés mais craignent évi-

C'EST AUSSI BIEN DANS VOTRE POCHE !

www.cgt.fr UNE URGENCE |

demment les conséquences de leur engagement. Ils comptent donc sur le SGLCE pour ne pas les abandonner, maintenant qu'ils ont osé faire le premier pas vers la lutte.

Syndicalisation **SGLCE / Élections TPE**

Comme chez nos camarades retraités, la syndicalisation reste une préoccupation permanente. Nous avons, à l'occasion des élections dans les TPE, mis à disposition du matériel pouvant aider à la syndicalisation dans les entreprises de moins de 10 salariés. Notre activité dans ce domaine n'a pas été totalement à la hauteur des enjeux et il faudra réfléchir lors de ces prochaines élections à être plus efficaces. Malgré une participation insuffisante, nous pouvons saluer le bon score de la CGT, arrivée en tête des listes présentées.

État d'organisation

2012 a été l'année où la courbe dégressive et malheureusement constante de nos adhérents a été inversée. En effet, il est à noter que 2012 fait apparaître un maintien, voire une légère hausse du nombre de nos adhérents. Cela doit nous encourager à maintenir le cap et à ne pas hésiter à proposer nos bulletins de syndicalisation.

Salaires presse

L'attitude du SPQN et ses attaques répétées pour battre en brèche notre protection sociale et nous démunir de notre mutuelle doivent nous amener à être extrêmement vigilants car il s'agit d'une offensive en règle contre nos statuts et nos acquis.

Malgré ce contexte général qui nous est hostile, nous avons, à travers la bataille sur les salaires, réussi à prouver notre détermination à aboutir. Pour mémoire, si notre syndicat ne pose pas la question des salaires, le SPQN joue la montre, laisse passer l'année en octroyant généreusement 0 % aux salariés de la presse.

Alors, en dehors de l'augmentation obtenue qui n'est pas négligeable vues les prétentions patronales mais qui n'est effectivement pas à la hauteur de la perte de notre pouvoir d'achat, nous avons reconquis l'égalité dans les augmentations salariales entre les différents secteurs. Qu'il s'agisse des journalistes, des cadres, des employés ou des ouvriers, tous ont été pris en compte avec une augmentation en pourcentage égalitaire. Cela est à mettre à notre actif car nous rappelons que les directions souhaitaient que cette négociation soit traitée par entreprise comme le prévoit et l'autorise la loi dans le cadre de la NAO (négociation annuelle obligatoire).

La bataille sur les salaires n'est pas terminée puisqu'une clause de revoyure a été actée dans le dernier accord.

8 La revendication sur les salaires a été élaborée par trois syndicats : le SNJ CGT, les ca-

dres et le SGLCE.

Concernant la mutuelle, notons l'élection de Laurent Joseph en novembre 2012 en qualité de Président de cette institution.

Formation syndicale

La formation syndicale doit être une préoccupation de notre organisation. Les militants de notre syndicat doivent intégrer cette démarche comme un plus dans le mandat qui leur est confié par les salariés et leur syndicat.

À la demande des syndiqués, le bureau syndical a proposé en 2012 un large éventail de formations syndicales et s'est donné les moyens pour faire en sorte qu'un maximum d'entre elles soient tenues.

Il ne faut pas être timide sur cette question. La formation syndicale est une boîte à outils qui doit nous aider à approfondir nos connaissances et à être plus efficaces dans les responsabilités que nous occupons. Il faut donc persévérer pour que d'autres camarades s'inscrivent dans ces stages. Le panel est suffisamment large pour que chacun puisse y trouver son compte, d'autant que notre plan de formation peut être complété par des sessions organisées dans nos structures de la CGT, les Unions locales ou départementales entres autres.

Participation aux instances de deux UD

principalement et de plusieurs Unions locales, notamment dans les structures de défense des salariés (prud'hommes et conseillers du salarié).

Notons également notre participation active dans le cadre de l'organisation des initiatives (manifestations, congrès, etc.), dans les structures CGT de Urif (Union régionale d'Ile-de-France) et de la Confédération.

Le SGLCE participe à l'IHS (Institut d'Histoire sociale) depuis sa création et en est adhérent.

Tenue des CE et des bureaux syndicaux

Les instances syndicales se réunissent régulièrement toutes les quinze jours pour le bureau et le secrétariat et mensuellement pour la commission exécutive

Il est à noter un manque de participation à la commission exécutive, tant pour les

camarades de presse que du hors presse. Les raisons peuvent être un manque d'heures de délégation ou de disponibilité, mais pas seulement... Pour rappel, la commission exécutive est l'instance dirigeante du syndicat et la présence des élus est indispensable pour la vie démocratique de celui-ci.

Livre parisien

Le nombre de parutions s'élève à cinq en 2011 et quatre en 2012.

Finances

Notons que pour la première fois depuis de nombreuses années, l'année 2012 s'est achevée sans que nous ayons besoin d'utiliser notre réserve financière. Pour cela, notre syndicat a dû prendre des décisions draconiennes pour ramener notre budget à l'équilibre.

Nous tenons à rappeler que la quasi-totalité de notre financement provient des cotisations de nos syndiqués.

Pour un meilleur fonctionnement, nous insistons pour que les cotisations, une fois payées, soient immédiatement reversées à Blanqui.

À cet effet, nous avons mis en place depuis plusieurs années le prélèvement automatique.

